La Dépêche Meulsonne

Numéro 48 septembre 2010

INFORMATIONS MUNICIPALES

www.mairie-maron.fr

EDITORIAL

L'automne se précise déjà, les vacances sont terminées il faut le reconnaître après un mois d'août plutôt mitigé. Il est temps de reprendre contact avec vous, de relater les phases qui ont caractérisé ces derniers mois et de vous indiquer les événements à venir.

La fin de l'année scolaire a été marquée par la Fête de l'Ecole. Représentation qui a déplacé un nombre impressionnant d'adultes venus admirer et applaudir les enfants (et les encadrants) dans un spectacle de qualité. Après ces vacances, la rentrée reste l'événement majeur, c'est un grand moment de la vie de notre village. Elle reflète quelque part la vitalité de notre commune et le devenir de Maron. Ce sont des instants que je ne voudrais pas manquer : la découverte par nos petits d'un nouvel univers et leurs premiers pas dans la vie scolaire. En cette circonstance, j'ai eu le plaisir de saluer le retour de notre Directrice, Madame Wenger, et de lui souhaiter ainsi qu'à tout le personnel pédagogique, une bonne année scolaire.

Durant cette période, nous avons poursuivi nos travaux de l'école et de ce fait finalisé notre programme de rénovation par la classe de motricité. Nous pouvons maintenant accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Comme chaque année, les CLSH et les camps organisés par l'association le Bélier Meulson ont bien fonctionné et permis aux enfants de passer d'agréables moments avec un encadrement de qualité dont le principal souci était de distraire, tout en veillant à leur sécurité.

Organisé par le Comité des Fêtes, les festivités du 14 juillet ont rencontré cette année encore un franc succès, il est vrai que cette année la pluie nous a épargné, mais la qualité des prestations, repas, orchestre et feux d'artifice associés à la bonne humeur des participants, a fortement contribué à cet heureux résultat.

Pendant cette période, les Amis du Lavoir ne sont pas restés inactifs. Vous pouvez en effet admirer une partie de la toiture couverte de façon traditionnelle avec les tuiles "tige de botte". Le 15 août, en toute convivialité nous nous sommes retrouvés à l'abri sous le lavoir pour un repas tiré du sac avec en prime un véritable déluge, qui n'a pas pour autant affecté la bonne humeur de chacun.

Ce dernier dimanche d'août, la fête foraine s'est installée place du Général de Gaulle. Bien que la météo se soit montrée particulièrement maussade, les Meulsons se sont déplacés, en petit nombre certes, mais cela permet de préserver une manifestation traditionnelle.

Ces derniers temps, une certaine agitation s'est manifestée sur les bords de Moselle. En fait, il s'agit de la mise en place d'une halte fluviale. Cette opération était souhaitée depuis des années par la municipalité. Nous avons été entendus par la CCMM qui dans le cadre de sa compétence "développement touristique" a décidé de prendre en charge ce dossier. Fin des travaux prévue mi-septembre.

Cette année, le repas de nos Aînés aura lieu le samedi 9 octobre à la salle des Bosquets. Ce repas sera préparé par le restaurant "le Caroloup" et animé par l'orchestre "Jean-Claude Daniel".

Comme cela se pratique chaque année, la vaccination antigrippale pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans se fera en mairie. Les intéressés seront informés des modalités et date au moment opportun.

Nous continuons l'étude du plan Local d'Urbanisme (PLU) et pour vous tenir informés de son évolution nous avons programmé une réunion publique le jeudi 30 septembre à 18h30 à la salle des Bosquets. Cette réunion se fera avec les représentants de notre bureau d'études, du Conseil Général et de la CCMM.

Nous avons pris également contact avec le Conseil Général afin qu'il lance parallèlement à notre PLU, une étude sur la mise en sécurité de la traverse de Maron.

Comme tous les ans, la Brocante de Maron vous attend le 12 septembre rue de Toul et sur la place général de Gaulle. Restauration assurée.

Pour le passage à la "Télévision Numérique" une réunion publique est prévue à la salle des Bosquets le mardi 14 septembre à 19h00. Une présentation du Site Internet de Maron se fera dans cette même salle le mardi 12 octobre 2010 à 20h30.

La bourse aux vêtements se tiendra à la salle polyvalente le samedi 2 octobre.

Et pour les sportifs, le 26 septembre, se renouvellera pour sa cinquième édition la course cycliste de la côte de Maron.

C'est peut être un genre de catalogue à la Prévert mais cela démontre toute la vitalité de Maron. Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine toutes les informations et précisions concernant ces activités et animations. Il y en a pour tous.

Jean-Marie BUTIN

Travaux à l'école 2010
Restauration de la classe de motricité

Cette année, la classe de motricité a été rénovée mettant fin aux gros travaux et réalisant ainsi le projet de restauration de tout le groupe scolaire.

Un rappel des faits…..

Année 2002

Le conseil municipal décide d'engager la restauration et la modernisation de toute l'école maternelle par le financement nécessaire des travaux en tranches pluriannuelles.

Ensemble des travaux réalisés	
2002	Restructuration des sanitaires Création d'une tisanerie Changement de 2 fenêtres
2003	Réfection de la classe des Moyens Changement de 4 fenêtres
2004	Réfection du hall d'entrée Changement de 2 fenêtres
2005	Réfection de la salle des Moyens et des Grands Changement de 4 fenêtres
2006	Changement de 4 fenêtres salles des Petits et des Tout-petits et salle de Motricité côté cour
2008	Changement de 4 fenêtres salles des Petits et des Tout-petits et salle de Motricité côté vestiaires
2009	Restructuration de la salle des Petits et des Tout Petits

Année 2010

Toute l'école maternelle est rénovée cette année. Les travaux de restauration de la classe de motricité se sont déroulés de la façon suivante :

*- La mise en place d'une cloison pour séparer la classe et le logement en étage
*- L'ouverture d'une porte sécurisée dans la classe pour donner accès à la cour de l'école.
*- La mise en place d'une cloison pour séparer les vestiaires de la classe et le logement en étage avec ouverture d'une porte sécurisée donnant sur l'arrière de l'école pour servir d'accès aux handicapés et d' issue de secours pour évacuation rapide des enfants en cas de besoin.
*- Le renouvellement et l'abaissement du plafond.
*- L'installation d'un nouvel éclairage.
*- La mise en peinture des murs et boiseries.
*- L'abaissement de 2 lavabos et la mise en place de 2 chauffe-eau électriques.
*- Le remplacement de 2 wc adaptés pour les petits et tout-petits.

En conclusion

La persévérance de toute l'équipe communale a payé et celle-ci peut être fière d'avoir atteint l'objectif de posséder une école adaptée, propre, agréable, et confortable pour nos enfants et le personnel enseignant.

La commission travaux

fête de l'école maternelle

La fête de l'école s'est déroulée le 25 juin 2010 dans la joie et la bonne humeur!!!

Ecole de Sexey-aux-Forges

NOTRE VOYAGE DE FIN D'ANNEE

Le vendredi 14 mai, nous sommes partis dans les Vosges, aux Voivres, et nous avons fait des ateliers sur le thème de l'eau.
Le matin, nous avons appris comment construire un bateau en utilisant des objets de récupération.
Voici le mode d'emploi si vous voulez essayer !

Pour construire un bateau

Matériel :
– Briques de lait - Un petit bâton
– Yaourts - Une paille
– Bouchons en plastique - Un pistolet à colle
– Cailloux - Des vieux draps

Fabrication :
1/ Mettre des cailloux dans la brique de lait.
2/ Coller, avec le pistolet à colle, des bouchons et un yaourt (pour la cabine) sur la brique de lait.
3/ Fabriquer la voile : prendre un gabarit et découper la forme dans le drap.
4/ Décorer la voile.
5/ Coller la voile sur le bâton et la paille avec le pistolet à colle.
6/ Faire un drapeau avec un morceau de feuille.

Quand nos bateaux ont été terminés, nous avons fait une course dans un petit ruisseau. C'est le bateau d'Aude qui a gagné. Bravo à la championne !

****

L'après-midi, Aloïs, notre animateur, nous a parlé du circuit domestique de l'eau. Il avait construit une maquette afin que nous puissions bien voir les différentes étapes de ce circuit.

Le circuit de l'eau domestique

1/ On pompe l'eau dans les nappes phréatiques ou dans des rivières.
2/ Elle va dans l'usine de traitement : on la filtre , on enlève les saletés.
3/ Ensuite l'eau va dans le château d'eau : elle est stockée .
4/ Puis l'eau va dans les maisons : on l'utilise pour les toilettes, la douche, la
baignoire, l'évier , le robinet…
5/ L'eau sale est rejetée dans les stations d'épuration. Elle passe dans un bassin où
on fait bouger des bactéries qui mangent les microbes.
6/ L'eau est rejetée dans les rivières .
7/ Le cycle de l'eau recommence.

A la fin de cette explication, nous sommes allés visiter un château d'eau. Il était immense ! On entendait le bruit de l'eau au -dessus de nos têtes.

C'était, pour la plupart d'entre nous, la première fois que nous entrions dans un château d'eau.

Nous avons passé une excellente journée et nous avons appris beaucoup de choses sur l'eau.
La chose la plus importante est que l'eau est précieuse et donc :
IL NE FAUT PASLA GASPILLER !

La classe des CE1/CE2

L'UNION SPORTIVE DE MARON (1ERE PARTIE)

Le football est le sport n°1 au monde : la simplicité de ce jeu et le peu de moyens nécessaires à sa pratique expliquent son succès.
Le sport pratiqué aujourd'hui est né le 26 octobre 1863 à l'Université de Cambridge (Angleterre). La Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A.) fut fondée à Paris en 1904.
Rien d'étonnant si l'engouement pour le foot gagne notre village. Le 14 janvier 1925, une poignée de passionnés dont André SIMON déclare à la préfecture de Meurthe et Moselle la constitution de l'association dite « UNION SPORTIVE DE MARON » Récépissé n°694 du 17 janvier 1925.
L'affiliation à la Ligue de Lorraine de Football (fondée en 1920) date du 1er décembre 1941 sous le n° 503.787. La Ligue lorraine couvre quatre départements : Meurthe et Moselle – Meuse – Moselle et Vosges.

Les statuts de l'association sont adoptés sous la présidence de Claude SIMONIN dit Gus, assisté de Louis SIMONIN – René THIEBAUT (secrétaire) – Jean PIERSON et Lucien GABAYE. Le siège se trouve au Café des Roches, rue de la Gare à MARON. Agrément n° 5255 du 28 juillet 1943.
Son but : séances d'entrainement et de culture physique – compétitions sportives.

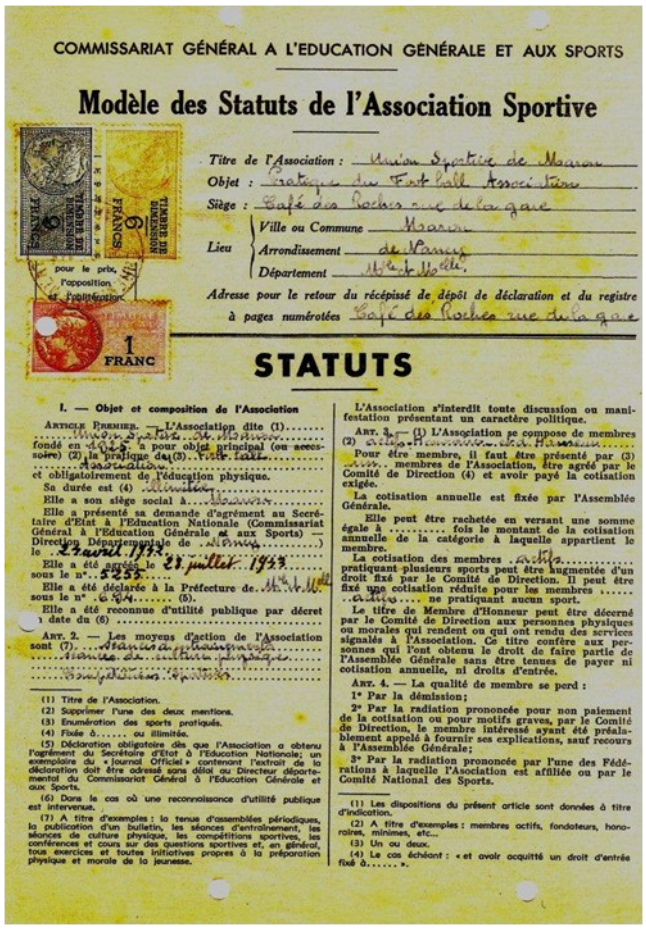

COMMISSARIAT GÉNÉRAL A L'EDUCATION GÉNÉRALE ET AUX SPORTS

Modèle des Statuts de l'Association Sportive

Titre de l'Association : Union Sportive de Maron
Objet : Pratique du Foot Ball Association
Siège : Café des Roches rue de la gare
Lieu — *Ville ou Commune* Maron — *Arrondissement* de Nancy — *Département* Meurthe et Moselle.
Adresse pour le retour du récépissé de dépôt de déclaration et du registre à pages numérotées Café des Roches rue de la gare

pour le prix, l'opposition et l'obliération

STATUTS

I. — Objet et composition de l'Association

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite (1) Union Sportive de Maron fondé en 1925 a pour objet principal (ou accessoire) (2) la pratique du (3) Foot Ball Association et obligatoirement de l'éducation physique.
Sa durée est (4) illimitée.
Elle a son siège social à Maron
Elle a présenté sa demande d'agrément au Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale (Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports) — Direction Départementale de Meurthe et Moselle) le 27 avril 1943.
Elle a été agréée le 28 juillet 1943 sous le n° 5255.
Elle a été déclarée à la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 694 (5).
Elle a été reconnue d'utilité publique par décret en date du (6)

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont (7) Maison de plusieurs pages, Maison de culture physique, Compétitions sportives.

(1) Titre de l'Association.
(2) Supprimer l'une des deux mentions.
(3) Enumération des sports pratiqués.
(4) Fixée à..... ou illimitée.
(5) Déclaration obligatoire dès que l'Association a obtenu l'agrément du Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale; un exemplaire du « Journal Officiel » contenant l'extrait de la déclaration doit être adressé sans délai au Directeur départemental du Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports.
(6) Dans le cas où une reconnaissance d'utilité publique est intervenue.
(7) A titre d'exemples : la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les séances d'entraînement, les séances de culture physique, les compétitions sportives, les conférences et cours sur des questions sportives et, en général, tous exercices et toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse.

L'Association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique.

ART. 3. — (1) L'Association se compose de membres (2) actifs, Honneur, Bienfaiteurs.
Pour être membre, il faut être présenté par (3) deux membres de l'Association, être agréé par le Comité de Direction (4) et avoir payé la cotisation exigée.
La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale.
Elle peut être rachetée en versant une somme égale à ..... fois le montant de la cotisation annuelle de la catégorie à laquelle appartient le membre.
La cotisation des membres actifs pratiquant plusieurs sports peut être augmentée d'un droit fixé par le Comité de Direction. Il peut être fixé une cotisation réduite pour les membres actifs ne pratiquant aucun sport.
Le titre de Membre d'Honneur peut être décerné par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée Générale sans être tenues de payer ni cotisation annuelle, ni droits d'entrée.

ART. 4. — La qualité de membre se perd :
1° Par la démission;
2° Par la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Comité de Direction, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale;
3° Par la radiation prononcée par l'une des Fédérations à laquelle l'Association est affiliée ou par le Comité National des Sports.

(1) Les dispositions du présent article sont données à titre d'indication.
(2) A titre d'exemples : membres actifs, fondateurs, honoraires, minimes, etc...
(3) Un ou deux.
(4) Le cas échéant : « et avoir acquitté un droit d'entrée fixé à..... ».

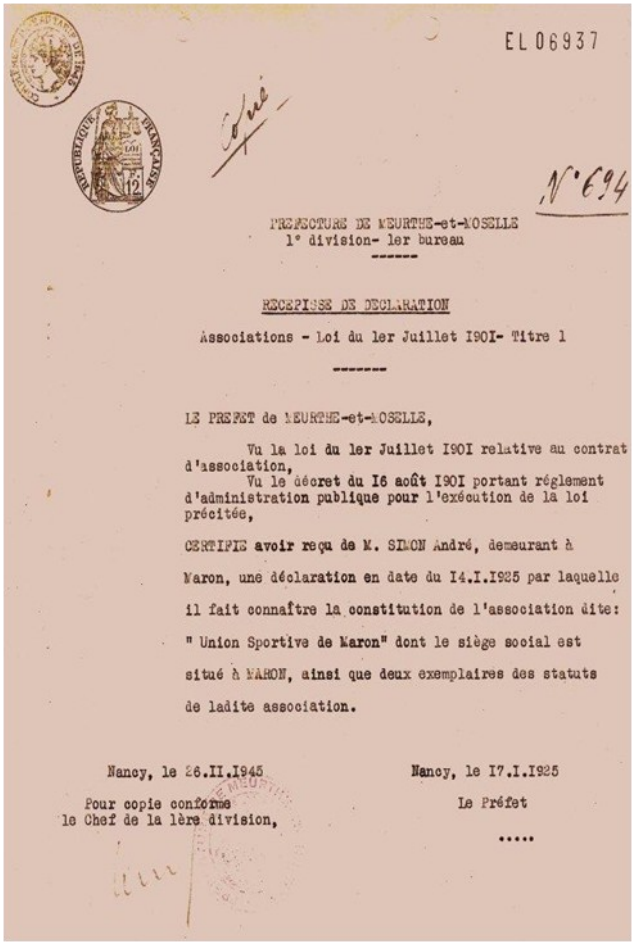

EL 06937

N°694

PREFECTURE DE MEURTHE-et-MOSELLE
1e division- 1er bureau

RECEPISSE DE DECLARATION

Associations - Loi du 1er Juillet 1901- Titre 1

LE PREFET de MEURTHE-et-MOSELLE,

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association,
Vu le décret du 16 août 1901 portant réglement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée,

CERTIFIE avoir reçu de M. SIMON André, demeurant à Maron, une déclaration en date du 14.I.1925 par laquelle il fait connaître la constitution de l'association dite: " Union Sportive de Maron" dont le siège social est situé à MARON, ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association.

Nancy, le 26.II.1945
Pour copie conforme
le Chef de la 1ère division,

Nancy, le 17.I.1925
Le Préfet
.....

Dans les années 1950, les conditions d'entraînement et de jeu sont loin d'être comparables à celles d'aujourd'hui.

Un champ situé sur la commune de Sexey aux forges (Vannerie) est mis à la disposition des joueurs par les familles RENEVIER - SIMONIN de Maron et DROUOT de Sexey. Le terrain est délimité à la main avec du carbure déposé dans une brouette ou un seau : c'est un honneur d'être choisi pour ce travail. En hiver, on trace les lignes avec des cendres sur la neige. Les mauvaises langues vous diront qu'elles sont parfois plus ou moins droites....

La main courante du stade se compose de piquets et de fil de fer. En 1960, la Ligue lorraine impose un entourage en béton. Les sportifs aidés par Lionel BRUNETTI maçon, réalisent les travaux. La mairie finance les matériaux.

Le match fini, on se lave les jambes boueuses avec l'eau de la Moselle, et on enfile le costume avant de rentrer chez soi. Pas de chichi ! En 1964, Roger PARELLE récupère un bâtiment militaire et dote le club d'un vestiaire. Un puits est creusé et relié au baraquement par des tuyaux. Un tonneau de 300 litres est fixé en hauteur sur un derrick. L'eau arrive grâce à une pompe. On se nettoie dans un bac galvanisé : c'est le luxe même si l'eau est glacée surtout en hiver. Ça ravigote et on est prêt pour fêter la victoire.

Les buts sont constitués de deux poteaux en bois de forme carrée et d'une barre transversale à 2,44 mètres du sol. On comprend que les joueurs essaient de se défiler pour attacher le filet...

Le ballon, composé de 18 pièces de cuir assemblés et cousus main, est fermé par un lacet en cuir : à l'intérieur une vessie en caoutchouc gonflable. Le lacet n'est pas sans danger, les habitués des coups de tête s'en souviennent encore aujourd'hui. Mais rien de comparable quand le ballon est mouillé : il devient tout simplement dangereux même pour les têtes dures.... On se souvient du K.O de Michel VAUGENOT...

La tenue de nos joueurs : un maillot bleu avec un chevron blanc
un short bleu
des bas bleu et blanc – protège-tibias au gré des joueurs....
des chaussures en cuir avec crampons cuir

Le club fournit les maillots et restent sa propriété. Les mères des joueurs les lavent et les rangent pour la prochaine rencontre dans une valise. Par la suite, c'est à Madeleine MARCHI qu'incombe cette responsabilité. Un bon de trésorerie est remis à chacun pour l'achat des chaussures.

Au début, c'est dans une humeur bonne enfant que la jument Fanny et la calèche de René THIEBAUT transportent nos joueurs dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Puis Edmond MULLER et Marcel HENRY prennent le relai avec leurs camions. Ensuite, Roger PARELLE les emmène dans sa Citroën C4 : imaginez douze personnes dans cette berline ! C'est tellement improbable que l'équipe de Marbache voyant au loin le véhicule, se frotte les mains et arbore un large sourire « ils ne sont pas au complet ! on va en faire qu'une bouchée...» Ils déchantent vite en les voyant sortir un à un jusqu'au onzième...En 1960 avec les recettes du club les dirigeants achètent d'occasion un bus de marque Isobloc . Roger PARELLE le conduit et l'entretien: les Brasseries de Vézelise le repeignent dans leurs ateliers.

Tout le village se mobilise pour ses footballeurs. Grâce au foot, un mouvement de soutien presque inconditionnel se développe. Le stade devient le lieu de rendez-vous dominical et un endroit de rencontre et d'échange. Les supporters animent le terrain et permettent aux joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes.

LES DIRIGEANTS

Les présidents : Claude SIMOMIN dit Gus – 1943/1946
André CONFAVREUX – 1946/1964
Albert GERARD – 1964/1986

Vice-Présidents:
Roger PARELLE (1961/1967)
Michel VAUGENOT (67/86)

A partir de 1941 et durant de nombreuses années, Marc HOVASSE, secrétaire et trésorier de l'association, prend en charge toute l'organisation du club et se dépense sans compter pour celui-ci. La vente des billets de match, les kermesses, le traditionnel bal, et la fête du village font rentrer l'argent..... Cette figure emblématique est l'âme du club. Il est toujours disponible et à l'écoute de tous.... Dans les années 1961/1966 Raymond BOUF lui prête main forte comme trésorier.

LES JOUEURS

Durant les premières années de sa création, le groupe d'amis se façonne.

En haut, de gauche à droite :
André CONFAVREUX
Marcel BREUILLE
Albert PERNOT
Abel MUNIER
?
Georges SIMONIN

Au milieu, de gauche à droite :
Georges VINCHELIN
René THOUVENOT
Lucien LOUE

En bas, de gauche à droite :
?
?

Certains sont de Chaligny, d 'autres de Sexey aux forges. Ils jouent sur un terrain improvisé. Les rencontres amicales et sauvages s'enchaînent. Ils se forgent une réputation de battants. Dès leur affiliation à la Ligue lorraine, le jeu devient plus sérieux, ils rencontrent des formations classées : il faut compter avec eux. Ils ont comme capitaine : Gérard PATENOTTE (1943/1963 –Georges HERARD (1963/1967). Et c'est la séparation plus de la moitié d'entre eux décident de partir pour les villages voisins.
Il faut reconstituer un nouveau groupe. Les jeunes du village sont sollicités et par civisme parfois se laissent enrôler..

Lionel BRUNETTI, André PERNOT et Daniel BREUILLE se souviennent de leur jeunesse et de leur participation à cette association dans les années 50/70.

Daniel BREUILLE déjà petit, « choutter » c'est son truc. Il tape dans tout ce qui se trouve sur son passage. A 14 ans, ses parents l'inscrivent au Groupe Sportif de NEUVES MAISONS pour canaliser ses ardeurs. Comme cadet, il apprend les règles de ce sport d'équipe pendant deux années. A 16 ans, il rejoint l'équipe des séniors de MARON. Il y restera jusqu'en 1971. Certains se souviennent de sa fille Christine, son plus fidèle fan, qui avec rage l'encourage lui et ses équipiers. Il devient entraîneur des séniors, puis des cadets jusqu'en 1978. Il avoue que perdre ne fait pas partie de sa logique....

A 22 ans, l'entreprise messine qui emploie Lionel BRUNETTI est chargée de construire le château d'eau du Fonds de Monvaux. Il est pensionnaire du Café du Centre (face à la mairie). A la fenêtre de sa chambre, il voit deux jeunes Michel HENRIET et Pierre SIMONIN jouer au ballon sur la place de la Mairie. Pour casser l'ennui, il les rejoint et joue avec eux. Gérard PATTENOTTE, le capitaine est toujours à l'affut de nouvelles recrues. Il le convainc d'intégrer son équipe et de jouer du moins pendant son déplacement. C'est un excellent buteur : il marque deux buts contre Neuves Maisons. C'est agaçant pour le Groupe Sportif de Neuves Maisons. Elle décide de se pencher sur son cas, et emploie les grands moyens. Elle lui propose un travail à l'aciérie et bien sûr une place dans son club. Cela ne se refuse pas car il a épousé entretemps Édith HUGUENIN et habite Maron : fini les trajets sur Metz.

Comme beaucoup de jeunes Meulsons, André PERNOT à 18 ans fait un passage presque obligé à L'union sportive. De ses 3 années passées, il en garde de nombreuses anecdotes et surtout le souvenir d' une bande de bons copains..

Au début des années 1950, le palmarès est décourageant. Sur les terrains les Meulsons sont désorganisés, la balle leur glisse des pieds et ils manquent les occasions. Les rivaux forcent leur défense sans grand mal. On parle de 1951, comme « année noire » Ils encaissent jusqu'à 14 buts.... en un match et descendent en troisième série. Il leur faut attendre plus d'une année pour se ressaisir et retrouver leur cohésion. Ils se remotivent petit à petit et reprennent confiance... En 1958, à Maron ils voient rouge en apercevant leurs concurrents de Toul -Croix de Metz - rouler des mécaniques dans leur maillot flamboyants. Tels des taureaux ils les écrasent ! Le score11 à 0.
En 1959, les bleus jouent la finale du challenge de Vézelise, en tournoi de Sixte, devant une formation de première série Vaucouleurs (55) : les journalistes qualifient le match de sensationnel...Ils s'inclinent de justesse 1 à 2.

Les joueurs qui ont ramené

la coupe de consolation.

En haut, de gauche à droite :
René MONCIEU
Michel VAUGENOT
Gérard PATENOTTE

En bas, de gauche à droite :
Daniel BREUILLE
Gilbert MORIN
Jean-Marie MICHEL

Les Meulsons décrochent deux années de suite le challenge des Brasseurs de Vézelise : en 1960 contre Champigneulles 2 à 1. En 1962, deux matchs en finale contre Vaucouleurs 2 à 1 et contre le GSNM (Groupe Sportif de Neuves Maisons) grâce à un jeu plus direct Daniel BREUILLE marque le premier but et Yvon GREGOIRE le deuxième. En 1962, au cinquième tour du challenge DE WENDEL Maron, en deuxième division, terrasse Belleville malgré leur assurance. BREUILLE encore lui annule les 8 corners dont bénéficient ceux-ci. Ils restent imbattables durant plusieurs années.
Ils essaient de garder la tête froide, l'expérience leur montre que rien n'est définitivement acquis. C'est toujours un éternel recommencement et les adversaires ne leur font pas de cadeaux : les supporters de certains leur lancent même des pierres... Pour palier au départ et déficience de toute part, en 1959, une équipe de réserve est créée : elle constitue un vivier qui permet d'enrichir l'équipe championne.
Raymond KOPA, élu ballon d'or en 1958, est un exemple pour tous les footballeurs de cette époque. Il est considéré comme étant un des meilleurs joueurs français.
Albert CAMUS : «Tout ce que je sais de plus sûr à propos de la moralité et des obligations des hommes, c'est au football que je le dois».
Leur football n'a plus rien à voir avec celui pratiqué aujourd'hui et c'est bien dommage!!!
Aujourd'hui avec bonheur ils se rencontrent. Ils n'oublient personne surtout pas les plus atypiques comme leur goal René MONCIEU dit le «Grand Bill»...

J.A.L.E.M. (Maron Août 2010)

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à reconstituer l'histoire de l'U.S.M.

Les journées du Patrimoine en Moselle et Madon

Les 17, 18, et 19 septembre 2010, le patrimoine se fête et se visite pleinement !

Pour la 2ème édition, l'ensemble des organisateurs rassemblés dans le groupe patrimoine de la CCMM a concocté un programme au goût de tous :

- les curieux : portes ouvertes à titres exceptionnel,
- Les festifs : animations exclusives,
- Les passionnés : découvertes des grands hommes qui ont construit l'histoire (thème national 2010),
- Les pratiques : des bus pour se déplacer, des aires de pique-nique et des commerçants pour se restaurer.

Et pour vous accueillir, les hommes et les femmes de Moselle et Madon vous proposent des visites guidées, des jeux, des balades commentées, des expos, quelques fois des surprises … et peut-être même des trésors cachés pour qui saura bien regarder !

Annie VILLA
Présidente CCMM

Michel GRILLOT
Vice-Président CCMM

Et le Groupe Patrimoine

INFOS PRATIQUES

Communauté de Communes Moselle et Madon
145, rue du Breuil - 54230 NEUVES-MAISONS
Tél : 03-83-26-45-00 - E-mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Dimanche 19 septembre 2010 à MARON

PETIT PATRIMOINE LOCAL de 9h à 17h

DEMONSTRATION

Atelier de réfection du lavoir
Présentation des travaux et des techniques de rénovation du lavoir

PIQUE-NIQUE

Organisation d'un pique-nique partagé sur le site du lavoir. A chacun d'apporter plats et produits du terroir pour une dégustation collective !

Place de l'Eglise—54230 MARON

Familles rurales
Vivre mieux !
Association de Maron

Activités 2010-2011

Les activités proposées ont lieu dans la salle de judo au dessus de la salle polyvalente « Les Bosquets ». N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai gratuite !
Pour toute inscription (sauf pour le judo), l'adhésion à l'association est obligatoire (carte familiale et annuelle de 20,20 €). Pour 3 inscriptions par famille, 50 % de réduction sur l'activité la moins chère.
Pour toutes les activités sportives, un certificat médical est obligatoire.

	Pour les enfants		
	Activité	**Jour, horaire**	**Tarif annuel**
	Eveil sportif		
	5-6 ans	Lundi, 17h30-18h30	102 €
	3-4 ans	Jeudi, 17h00-18h00	102 €
	Judo (prévoir également l'achat de la licence : 33€)		
	6-8 ans	Vendredi, 17h30-18h30	102 €
	9-12 ans	Mardi, 18h00-19h00 et Vendredi, 18h30-19h30	138 €
	13 ans et plus	Mardi, 19h00-20h00 et Vendredi, 19h30-20h30	138 €
	Pour les 13 ans et plus, si l'effectif est suffisant, possibilité d'ajouter une heure de cours par semaine		
	Gym danse		
	6-8 ans	Samedi, 10h00-11h00	102 €
	9-13 ans	Samedi, 11h00-12h00	102 €
	Yoga: nouveau!!!		
	8-11 ans	Mercredi, 18h00-19h00	102 €

	Pour les adultes		
	Activité	**Jour, horaire**	**Tarif annuel**
	Poterie	Lundi, 14h00-17h00	102€ (inclus la terre, les outils et la cuisson)
	Marqueterie	Mardi, 14h00-17h30	18 €
	Gym tonique	Lundi, 20h00-21h00	102 €
	Yoga	Jeudi, 19h30-20h45	102€
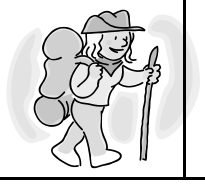	**Randonnée**	Le 2ème jeudi de chaque mois (sauf en novembre) ; rendez-vous à 14h00 place Charles de Gaulle, pour une randonnée de 8 à 10 kms, soit les 9 septembre 2010, 14 octobre 2010, 18 novembre 2010, 9 décembre 2010, 13 janvier 2011, 10 février 2011, 10 mars 2011, 14 avril 2011, 12 mai 2011 et 9 juin 2011.	

* * *

<u>Renseignements</u> : Isabelle CONREAUX 03.83.47.64.91

Bourse aux vêtements automne hiver

Samedi 2 octobre 2010

Dépôt des vêtements : Samedi 2 octobre 2010 de 8h30 à 12h
Vente : Samedi 2 octobre 2010 de 14h à 18h
Retrait : Dimanche 3 octobre 2010 de 10h à 11h
Inscription : 3 euros pour 15 articles
15% de la vente sont retenus par l'association

* * *

<u>Renseignements</u> : Katherine Moser 03.83.47.72 .75

L'heure du conte

Samedi 09 octobre 2010, 11h00

Le 2ème samedi de chaque mois, rendez-vous à la bibliothèque pour l'heure du conte. Si vous nous prêtez vos oreilles, nous vous emmènerons dans des pays merveilleux, drôles ou inquiétants où fées, lutins, sorcières et ogres vous attendent.

Petit déjeuner littéraire

Samedi 16 octobre 2010, 9h30

Le prochain petit déjeuner littéraire aura pour thème :

« La littérature québécoise ».

N'hésitez pas à vous joindre à nous dans la bibliothèque de Maron !

Halloween

Dimanche 31 octobre 2010

- 17h00 : Rendez-vous aux enfants et aux parents devant la mairie pour parcourir le village.
- 18h00 : des histoires à faire peur ou à faire rire vous attendent à la bibliothèque.
- 20h30 : des histoires à faire peur ou à faire rire, il y en a aussi pour les ados!

Bibliothèque

Attention ! La bibliothèque change d'horaire le vendredi :

Mardi 17h00-18h30
Vendredi 17h30-19h00
Samedi 10h30-12h00

Club de l'Amitié

La reprise d'activité de notre club est fixée au mercredi 29 septembre 2010 à la salle polyvalente des Bosquets à 14H30.

Il est dommage de constater que notre effectif stagne aux alentours d'une trentaine d'adhérents malgré la relance faite à certaines personnes.

Nous sommes cependant prêts à accueillir toutes les personnes intéressées même en provenance des communes voisines . Il n'y a pas de limite d'âge.

Parlez autour de vous de notre club afin de décider certaines personnes qui n'osent peut-être pas nous rejoindre.

Les réunions ont lieu uniquement le dernier mercredi de chaque mois exceptée la période des vacances d'été.

Un dessert est servi à chacun et les divertissements avec jeux de société ne manquent pas.

Un repas annuel au mois d'avril avec orchestre est programmé.

Si vous désirez de plus amples renseignements, adressez vous au **03-83-47-42-39.**

Le président,
Pierre THOUVENOT

* * * * * * * * * * * * *

Association Communale de Chasse Agréée A.C.C.A

La période de chasse à l'affût actuellement en cours depuis le 1er juin 2010 prendra fin le 15 septembre 2010.

La période de chasse en battues prendra le relais à partir du samedi 16 octobre 2010 et se terminera le dimanche 27 février 2011.

Les battues s'effectueront en forêt communale de Maron et dans les taillis ou friches situés sur tout le territoire de la commune.
Les jours de chasse en battues sont programmés certains dimanches et samedis de 8h30 à 12h30 (sauf pour la recherche obligatoire avec chiens de sang pour retrouver un animal blessé)
Sinon, nous rendons la forêt à leurs utilisateurs (promeneurs, VTT, randonneurs . . .)
Un exemplaire du calendrier des jours de chasse sera affiché en Mairie.
A savoir qu'il y aura toujours une solution à tous les problèmes.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au **03.83.47.42.39**.

Le Président,
Pierre THOUVENOT

A. C. C. A. DE MARON →

SAISON 2010/2011

CALENDRIER DES 1/2 JOURNEES DE CHASSE EN BATTUES

	SAMEDI	DIMANCHE	JEUDI
2010	**OCTOBRE**	**OCTOBRE**	**OCTOBRE**
	16/10/10	17/10/10	x
	23/10/10	24/10/10	x
	30/10/10	31/10/10	x
2010	**NOVEMBRE**	**NOVEMBRE**	**NOVEMBRE**
	06/11/10	07/11/10	x
	13/11/10	14/11/10	18/11/10
	20/11/10	21/11/10	x
	27/11/10	28/11/10	x
2010	**DECEMBRE**	**DECEMBRE**	**DECEMBRE**
	04/12/10	05/12/10	x
	11/12/10	12/12/10	16/12/10
	18/12/10	19/12/10	x
	x	26/12/10	x
2011	**JANVIER**	**JANVIER**	**JANVIER**
	02/01/11	03/01/11	x
	08/01/11	09/01/11	13/01/11
	15/01/11	16/01/11	x
	22/01/11	23/01/11	x
	29/01/11	30/01/11	x
2011	**FEVRIER**	**FEVRIER**	**FEVRIER**
	05/02/11	06/02/11	x
	12/02/11	14/02/11	x
	19/02/11	20/02/11	24/02/11
	26/02/11	27/02/11	x

REMARQUES :

Battues uniquement de 8h à 12h30

Le Président,
Pierre THOUVENOT

Course cycliste

Le dimanche 26 septembre 2010, l'Association Avenir Cycliste de Villers les Nancy organise en collaboration avec la municipalité, la 5ème édition de la course cycliste sur la côte de Maron.

L'épreuve se déroule sous la forme d'un contre la montre individuel. Le 1er départ aura lieu à 9h30. Les participants partent ensuite chacun leur tour toutes les minutes. L'heure du dernier départ se fera en fonction du nombre de concurrents.

Le lieu de départ se situe devant le restaurant « le Caroloup », rue de la Gare. Le parcours traversera ensuite le carrefour pour escalader la côte de Maron jusqu'au restaurant « le Crocodile ».

Quelques perturbations de la circulation sont à prévoir sur le parcours. Si vous empruntez ou croisez le parcours, nous vous remercions par avance de votre prudence et de votre respect envers les coureurs pendant leur effort.

Comptant sur votre compréhension,

Le Maire,

Jean-Marie BUTIN

Amélioration du logement et efficacité énergétique

Début 2010, la CCMM a repositionné sa politique habitat selon les principes de sobriété et efficacité énergétiques. Les aides ont été refondues et l'accompagnement des particuliers tant pour le montage des dossiers que pour l'appui technique en amont des travaux a été renforcé.

LES AIDES POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

La CCMM soutient les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs à réaliser les travaux nécessaires pour améliorer l'habitat. **5 aides** sont accessibles sur le territoire :

1 - Conseil d'orientations énergétiques

La CCMM va pré-sélectionner un conseiller en énergie qui réalise sur demande de particulier une étude du bâti permettant de lui donner une étiquette énergétique et surtout des propositions de travaux adaptés et ciblés pour un meilleur confort thermique.

Aide à hauteur de 50% du coût TTC

Renseignements auprès de la CCMM – Christelle LAURENT ou Florence BERTRAND

2 - Isolation thermique

La réduction des coûts énergétiques est devenu un enjeu majeur en matière d'habitat. Une nouvelle aide est instituée en 2010 pour renforcer l'isolation notamment par les parois verticales, les combles et les menuiseries de tout logement de plus de 15 ans.

Pour accéder à cette aide, une condition est fixée : participer à un atelier animé par l'EIE.

Aide à hauteur de 30% du coût TTC des travaux plafonnée à 1000 € ou 1000€ + 50% du coût du conseil d'orientations énergétiques dans la limite de 1400€

Renseignements auprès de Didier DUMONT – ARIM LORRAINE et de Eric DROUILLY, conseiller EIE (coordonnées ci-dessous)

3 - Avec la campagne d'incitation au ravalement de façade, la CCMM en partenariat avec les communes apporte une aide financière aux personnes morales ou physiques (hors collectivités locales, organismes bailleurs…) qui réalise des travaux de rénovation sur les façades et les pignons vus depuis la rue.

Depuis le 1er avril 2010, l'accès à cette aide est soumise à deux conditions : un revenu fiscal de référence inférieur à 50000€ et une étiquette énergétique du bâti de niveau C au minimum.

Aide de 25% du coût TTC plafonnée à **1000 €** ou **3000€** si les travaux menés sur le un immeuble antérieur à 1955 respectent son caractère architectural et patrimonial

Renseignements auprès de Didier DUMONT – ARIM LORRAINE (coordonnées ci-dessous)

4 - Energies renouvelables (ENR)

Pour encourager aux économies d'énergie dans l'habitat, la CCMM apporte une aide complémentaire à celle accordée par la Région pour les **installations de chauffe-eau solaires et de systèmes combinés solaires** (chauffage et production d'eau chaude **et géothermie verticale**.

Aide forfaitaire de 150€ ou 250€ selon l'installation.

Renseignements auprès de Eric DROUILLY, conseiller EIE (coordonnées ci-dessous) et de la CCMM – Christelle LAURENT et Florence BERTRAND

5 - Les aides à l'amélioration de l'habitat

Depuis le 1er janvier 2010, la CCMM ne dispose plus d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). La CCMM est désormais en secteur dit « diffus ». Les aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) sont toujours accessibles. Les propriétaires occupants et bailleurs peuvent y accéder selon plusieurs conditions liées aux ressources et à la nature des travaux.

Renseignements auprès de Didier DUMONT – ARIM LORRAINE (coordonnées ci-dessous)

IMPORTANT :

- Pour obtenir les subventions, un dossier doit être déposé auprès de l'ARIM Lorraine. Il est ensuite instruit à la CCMM. **Les travaux ne doi débuter avant la notification écrite de l'acceptation du dossier.**
- Il est recommandé de **solliciter plusieurs devis** et de **rencontrer un technicien** avant tout engagement d'achat.
- Les réglements des aides sont consultables sur www.cc-mosellemadon.fr et www.anah.fr

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET DES CONSEILS GRATUITS

> L'ARIM Lorraine

Didier DUMONT, chargé d'opération à l'ARIM Lorraine, accompagne les particuliers pour tout projet de ravalement de façade, travaux d'isolation et autre projet pour l'amélioration de l'habitat.

Il apporte :
- des renseignements techniques sur les travaux à réaliser. Il est recommandé de **ne pas signer de devis avant d'avoir pris rendez -vous auprès de lui**.
- des informations sur les aides financières (conditions d'éligibilité, simulation des aides…)
- une aide pour le montage du dossier administratif

Il propose :
- des permanences à la CCMM – 145 rue du Breuil à Neuves-Maisons, les 1ers et 3e jeudis du mois de 13h30 à 15h30 (télécharger le calendrier)
- des rendez-vous à l'ARIM Lorraine (à Nancy)
- des rendez-vous en mairie ou à domicile sur justification de difficultés de déplacement

Coordonnées:
Adresse : ARIM Lorraine - 160 rue St Dizier 54000 NANCY
Tél : 03 83 37 20 24 - Port : 06 75 55 15 84 - Mail : arim.lorraine@wanadoo.fr

> L'espace Info Energie Sud 54

Eric DROUILLY, conseiller énergie, anime l'espace info énergie (EIE) du Pays Terres de Lorraine. Avec l'appui de l'ADEME, du conseil régional de Lorraine et du conseil général de Meurthe et Moselle, l'EIE apporte des conseils aux particuliers, organise des conférences et participe à des manifestations.

Il apporte :
- des conseils techniques sur tout projet visant à économiser de l'énergie ou utilisant des énergies renouvelables
- des informations sur les aides financières : crédits d'impôt, prêt à taux zéro, aides de la région, aides de la CCMM
- un accompagnement sur le montage administratif des dossiers

Il animera :
- l'atelier pratique obligatoire pour l'accès aux aides des travaux d'isolation (tous les deux mois)

Il propose :
- un contact téléphonique du lundi au vendredi de 13h à 19h : **0810 422 422** (n° azur, prix d'un appel local)
- un centre de ressources et une permanence : tous les vendredis après-midi à Ecrouves (dans les locaux de la communauté de communes du Toulois)
- **une permanence sur Moselle et Madon** tous les deux mois de **9h à 11h** dans les locaux de la communauté de communes - 145 rue du Breuil à Neuves-Maisons. Prochaines permanences : **13 août et 8 octobre 2010.**

Coordonnées :
Adresse : EIE Sud 54 - rue des Oiseleurs 54200 ECROUVES
Tél : 03 83 64 98 04 - Mail : eie.ecrouves@orange.fr

> La CCMM

Christelle LAURENT au pôle accueil et Florence BERTRAND, chargée de mission assurent le suivi de l'ensemble des aides accordées par la CCMM.

Elles apportent :
- des renseignements sur les étapes de l'ensemble des dossiers (passage en comité habitat à la mise en paiement)
- une aide pour le montage uniquement pour les dossiers énergies renouvelables et conseils d'orientations énergétiques

Elles proposent :
un contact téléphonique et un accueil à la CCMM : lundi au ven de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
des rencontres spécifiques sur rendez-vous

Coordonnées :
Adresse : 145 rue du Breuil – 54230 NEUVES-MAISONS
Tél : 03 83 26 45 00 – Mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Réunion publique d'information concernant le passage au tout numérique

Mardi 14 septembre 2010 à 19h00

Salle polyvalente les Bosquets

Notre commune passera au tout numérique à partir du 28 septembre 2010 et devant ce bouleversement, la société AS-TRA organise des séances d'information auprès de la population locale des différentes communes de la région Lorraine afin de répondre à leurs interrogations sur le passage au tout numérique.

Pour ce faire, la séance d'information de notre commune aura lieu le **Mardi 14 septembre 2010** à **19H00** dans la salle polyvalente des Bosquets.

La séance d'information durera une heure et évoquera les termes suivants :

1. Pourquoi l'extinction de la TV analogique ?
2. Le contexte législatif (la loi du 5 mars 2007)
3. Les avantages de la TV numérique (19 chaînes SD + 4 HD + qualité >)
4. Les moyens alternatifs à la réception hertzienne via le râteau
5. La solution satellitaire = « comment ça marche ?»
6. Le dispositif d'aides gouvernementales lié à l'extinction de l'analogique
7. Réponses aux questions des administrés

Les animateurs répondront à vos questions autour d'un verre à l'issue de la réunion.

PASSAGE AU TOUT NUMERIQUE LE 28 SEPTEMBRE 2010

Vous le savez depuis plusieurs mois, le passage à la télévision tout numérique aura lieu en Lorraine dans la nuit du 27 au 28 septembre 2010.
Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues sur notre réseau et son remplacement définitif par les chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Depuis le 15 décembre 2007, les chaînes de la TNT sont diffusées à Maron. Depuis ce jour vous avez, pour la plupart d'entre vous, équipé vos téléviseurs de décodeurs TNT et pour un plus petit nombre, acheté un téléviseur à écran plat avec décodeur TNT intégré.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Jusqu'au 28 septembre, le réseau TNT va se mettre progressivement en place dans sa configuration définitive. Quelques légères perturbations sont à craindre..

Dans la nuit du 27 au 28 septembre tous les émetteurs analogiques **et** numériques **seront éteints.**

Le 28 septembre, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Avant le 28 septembre n'oubliez pas d'équiper vos anciens postes d'un décodeur numérique.

Après le 28 septembre il faudra rechercher et mémoriser les nouveaux canaux des chaînes sur l'ensemble de vos postes (anciens et nouveaux).

Edmond Garbo
Président de la Régie de télédistribution

Jour de Rentrée ! ! !

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Réunion publique le jeudi 30 septembre 2010 à 18h30
Salle polyvalente des Bosquets

Présentation du site Internet de Maron

Réunion publique le mardi 12 octobre 2010 à 20h30
Salle polyvalente des Bosquets

Transport TED

Les fiches horaires du réseau Ted' (circuit scolaire et lignes régulières) pour cette rentrée sont consultables et téléchargeables sur le site Internet : **www.ted.cg54.fr**

Résultats de l'enquête sur le gaz

Dans la Dépêche du mois d'avril, nous vous avons demandé de répondre à un questionnaire sur l'arrivée possible du gaz à Maron. Plusieurs d'entre vous nous demande régulièrement pourquoi le gaz qui est si proche de notre commune (il arrive à Chaligny…et Villers) ne parvient pas chez nous.

Pour tenter d'y voir plus clair sur vos besoins et pour éventuellement interpeller Gaz de France, nous vous avons interrogé de la façon suivante :

- Etes-vous intéressé par l'arrivée du gaz ?
- N'êtes vous pas intéressé par l'arrivée du gaz ?
-

54 personnes ont répondu au questionnaire.
32 sont intéressés par l'arrivée du gaz à Maron
19 ne sont pas intéressés par l'arrivée du gaz à Maron
3 ne se prononcent pas.

Ces résultats ne sont pas assez significatifs pour que nous puissions interpeller GDF sur cette question. Ce dossier est donc mis en attente et ne fera pas l'objet d'une démarche de notre part.

Le Maire,

Jean-Marie Butin

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de la publication : Jean - Marie BUTIN
Comité de rédaction : Edmond GARBO - Marina CHARRIER-GROJEAN - Aldo DE ZAN
Aïcha MOHRAZ - Claude SAUNDERS - Nicolas VOIRAND
Photos : C.Jeandidier. Ecole de Sexey-Aux-Forges - E. Garbo - JALEM - J.m. Butin - Les Amis du Lavoir